



9 / 2017

La mutation structurelle en Suisse: perception et réalité

28.11.2017

L'essentiel en bref

Il ne se passe pas un jour sans que les médias n'évoquent le processus de numérisation en cours, qu'un colloque sur l'avenir du travail ne soit organisé ou qu'une étude sur les changements attendus dans le quotidien de l'entreprise ne paraisse. La question centrale est souvent de savoir si l'humanité manquera de travail à l'avenir. Mais assiste-t-on véritablement à une éviction de l'être humain par la technologie? Pour répondre à cette question, nous examinerons tout d'abord la dynamique de l'évolution de l'emploi en Suisse au cours des cent dernières années, avant de mettre l'accent sur l'année 2015, année au début de laquelle la Banque nationale suisse (BNS) a aboli le taux de change plancher du franc face à l'euro. Enfin, nous analyserons la manière dont les médias traitent la mutation structurelle. Les analyses ne révèlent aucun signe d'éviction de la main-d'œuvre par la technologie, bien au contraire: même en 2015, alors que l'économie nationale était touchée de plein fouet par la hausse brutale du franc, la Suisse a enregistré une création nette de 30 000 emplois. Tant l'État que le secteur privé ont créé cette année-là plus d'emplois qu'il n'en ont supprimés. Ce sont pourtant les suppressions d'emplois qui ont été évoquées deux fois plus souvent et de manière trois fois plus importante dans les médias helvétiques. Une telle réaction est certes compréhensible eu égard aux conséquences directes des suppressions de postes sur les travailleurs concernés. Néanmoins, cette manière de traiter l'information risque d'entretenir une perception faussée de la part du public.

Position d'economiesuisse

- Quelque 1350 postes de travail sont en moyenne créés chaque jour en Suisse, un nombre nettement supérieur à celui des suppressions d'emplois. En conséquence, le marché suisse du travail enregistre un gain de 40 000 nouveaux emplois par mois, soit près d'un demi-million en rythme annuel. Cela signifie qu'environ 10% des travailleurs commencent chaque année une activité dans une entreprise nouvellement créée ou en phase d'expansion.
- Même en 2015, alors que l'économie était durement éprouvée par le choc du franc fort, le secteur privé a dans l'ensemble créé plus d'emplois qu'il n'en a

supprimés.

- Même les branches économiques qui subissent de nombreuses fermetures d'entreprises sont en fin de compte créatrices nettes d'emplois dans le même secteur.
- Même les secteurs en déclin génèrent de nombreux emplois, puisque pour cinq postes de travail supprimés, quatre sont créés dans d'autres entreprises.
- Et pourtant, les pertes d'emplois continuent d'être au centre du débat public. Le fait que les médias évoquent deux fois plus souvent et de manière trois fois plus importante les pertes d'emplois que les créations de postes contribue à entretenir cette perception faussée.

La mutation technologique, une menace pour l'humanité?

→ La crainte de pertes d'emplois liées aux avancées technologiques ne date pas d'aujourd'hui.

La révolution industrielle 4.0 est un thème omniprésent depuis quelques années, en particulier depuis le Forum économique mondial de 2016. Il ne se passe pas un jour sans que les médias n'évoquent le processus de numérisation en cours, qu'un colloque sur l'avenir du travail ne soit organisé ou qu'une étude sur les changements attendus dans le monde de l'entreprise ne paraisse. L'accent porte souvent sur les répercussions négatives de la numérisation. La question centrale revient souvent à se demander si l'humanité manquera de travail à l'avenir. **Selon une enquête menée dans 28 pays par Edelman, la plus grande agence de communication du monde, 54% des travailleurs considèrent l'automatisation comme une menace directe pour leur emploi.**

Le fait que les nouvelles technologies puissent chambouler des pans entiers de l'économie n'est guère contesté. Uber, Airbnb et d'autres prestataires de services numériques viennent contester l'hégémonie des entreprises bien établies. On peut s'attendre à ce que l'intelligence artificielle, les imprimantes 3D, les systèmes de capteurs, la robotique et bien d'autres réalisations continuent à l'avenir à provoquer des changements majeurs au sein de l'économie.

Naturellement, l'idée d'une perte imminente d'emplois suscite des craintes existentielles. Celles-ci ont récemment été alimentées par une étude de la maison d'édition Oxford, selon laquelle 47% des emplois aux États-Unis seraient très probablement victimes de l'automatisation et de l'informatisation.

Un coup d'œil dans les livres d'histoire nous montre que ces craintes ne sont pas nouvelles. Au début du XIX^e siècle déjà, des ouvriers anglais, craignant pour leur emploi, manifestaient leur désarroi en détruisant des machines. En 1831, un atelier de tissage mécanique de l'Oberland zurichois fut incendié par des tisserands à domicile en colère. Et durant la grande dépression des années 1930, Keynes évoquait déjà le «chômage technologique».

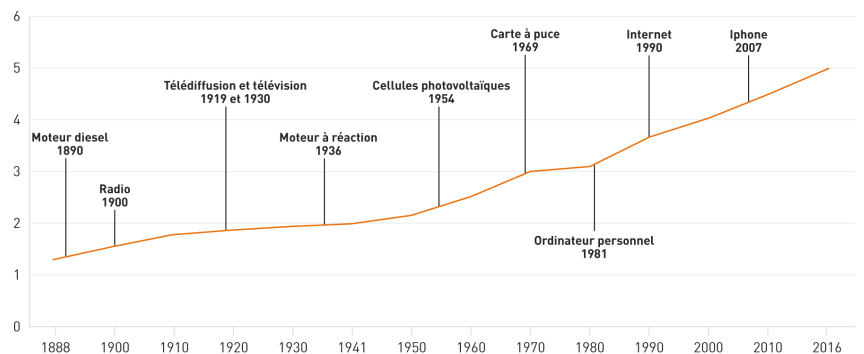
Le problème fondamental réside dans le fait que les effets négatifs potentiels des bouleversements technologiques prenant la forme de suppressions de postes sont beaucoup plus concrets et simples à constater que les créations d'emplois potentielles. En d'autres termes, le nombre d'emplois supprimés à l'avenir risque d'être largement surestimé, alors que celui des nouveaux emplois sera nettement sous-évalué. Nous allons tenter de vérifier ci-après la validité de cette hypothèse, en examinant tout d'abord la dynamique de l'évolution de l'emploi en Suisse au cours des cent dernières années. Nous nous intéresserons ensuite à l'année 2015 – au début de laquelle la BNS a aboli le taux de change plancher du franc face à l'euro – afin de savoir quelle a été l'évolution du marché de l'emploi après la hausse brutale du franc. Enfin, nous analyserons la manière dont les médias rendent compte de la mutation structurelle.

Les conditions de travail évoluent, mais l'emploi ne diminue pas

Un coup d'œil aux statistiques montre que le nombre de personnes actives en Suisse n'a cessé d'augmenter, passant de 1,3 million en 1888 à près de 5 millions en 2016. Comme le montre la figure 1, l'effectif des travailleurs a augmenté de façon constante, alors même que de nombreuses avancées techniques ont été réalisées durant la même période.

Figure 1

Nombre de personnes actives en millions et avancées technologiques importantes



Source : Recensement fédéral de la population de 1870 à 1980, SPAO
www.economiesuisse.ch

→ Le nombre de personnes actives occupées n'a cessé de croître, sans qu'il n'y ait d'augmentation du chômage ou de l'inactivité professionnelle.

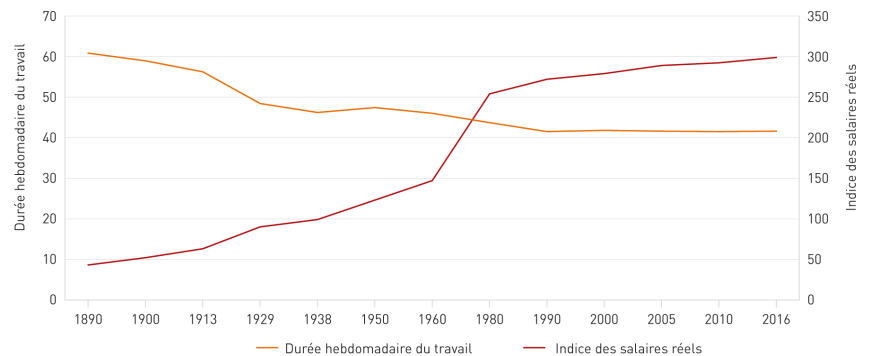
Une éviction du travail par la technologie pourrait éventuellement survenir en cas d'augmentation du nombre d'actifs et de hausse simultanée du taux de chômage et/ou de diminution du taux d'activité. Cela signifierait que la population augmente plus fortement que le nombre de personnes actives.

Or les chiffres du chômage et le taux d'activité ne révèlent aucun effet d'éviction. Bien que le taux de sans-emploi soit demeuré stable au cours des vingt dernières années – avec certes des périodes de chômage relativement faible ou élevé –, le taux d'activité est passé de 80 à 83% depuis 1996. Il n'y a donc aucun signe d'effet d'éviction significatif, ni de chômage massif.

Non seulement le volume de travail a augmenté au fil du temps, mais la masse salariale s'est également accrue alors que la durée du travail a diminué. Comme le montre la figure 2, les Suisses travaillaient en moyenne un peu plus de 60 heures par semaine en 1890, contre un peu moins de 42 heures aujourd'hui. Au cours de la même période, la rémunération réelle a fortement augmenté. Moins de travail, mais hausse des salaires? Une telle évolution serait inconcevable sans le progrès technique.

Figure 2

Évolution de la durée hebdomadaire du travail et de l'indice des salaires réels



Source : Our world in data (<https://ourworldindata.org/working-hours/>), DNT, STATWEB, OFS
www.economiesuisse.ch

→ Le nombre de personnes actives occupées n'a cessé de croître, sans qu'il n'y ait d'augmentation du chômage ou de l'inactivité professionnelle.

Une éviction du travail par la technologie pourrait éventuellement survenir en cas d'augmentation du nombre d'actifs et de hausse simultanée du taux de chômage et/ou de diminution du taux d'activité. Cela signifierait que la population augmente plus fortement que le nombre de personnes actives.

Or les chiffres du chômage et le taux d'activité ne révèlent aucun effet d'éviction. Bien que le taux de sans-emploi soit demeuré stable au cours des vingt dernières années – avec certes des périodes de chômage relativement faible ou élevé –, le taux d'activité est passé de 80 à 83% depuis 1996. Il n'y a donc aucun signe d'effet d'éviction significatif, ni de chômage massif.

Non seulement le volume de travail a augmenté au fil du temps, mais la masse salariale s'est également accrue alors que la durée du travail a diminué. Comme le montre la figure 2, les Suisses travaillaient en moyenne un peu plus de 60 heures par semaine en 1890, contre un peu moins de 42 heures aujourd'hui. Au cours de la même période, la rémunération réelle a fortement augmenté. Moins de travail, mais hausse des salaires? Une telle évolution serait inconcevable sans le progrès technique.

Le marché du travail en perpétuel mouvement

→ **Le marché suisse du travail est très dynamique: si plus de 1000 emplois par jour sont supprimés, davantage encore sont créés.**

L'analyse ci-dessus englobe un horizon temporel de plus de cent ans, période durant laquelle le nombre de personnes actives a régulièrement augmenté. L'examen de la situation à long terme occulte toutefois la dynamique élevée du changement structurel à court terme (moins d'une année), que ce soit au sein des branches ou entre elles. C'est la raison pour laquelle nous avons analysé la dynamique du marché du travail en 2015 à l'aide de la statistique structurelle des entreprises (STATENT) de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Le choix de l'année 2015 est d'autant plus intéressant que la BNS avait aboli en début d'année le cours plancher du franc par rapport à l'euro. Le choc du franc fort présente certaines similitudes avec un choc technologique, dans la mesure où il contraint les agents économiques à engager des réformes structurelles et à innover. Il produit toutefois des effets nettement plus rapides que l'évolution technologique. Combien d'emplois ont réellement été détruits et créés en 2015?

Les évaluations montrent que 460 296 emplois ont été supprimés en Suisse en 2015, soit environ 9,1% de l'emploi total. Ce sont donc chaque mois 38 400 emplois qui ont disparus cette année-là, soit en moyenne 1250 par jour; 168 663 des 460 296 suppressions de postes concernaient des fermetures d'entreprises, ce qui représente une part de 36,6%. Les 63,4% restants (291 633 postes) ont été le fait d'entreprises existantes. Ces chiffres impressionnants semblent montrer que le choc du franc a eu des conséquences sévères pour le marché du travail. Une telle allégation peut se révéler exacte pour l'industrie exportatrice, mais dans une perspective agrégée, il apparaît que 492 604 emplois ont été créés au cours de la même période, soit 9,8% de l'emploi total. Cela représente environ 41 000 nouveaux emplois par mois et 1350 par jour. Sur les nouveaux emplois créés, 184 189 (37,4%) concernaient de nouvelles entreprises et 308 415 (62,6%) des entités existantes.

L'analyse fait donc apparaître une très forte dynamique de suppressions ET de créations d'emplois. Si en moyenne plus de mille postes de travail ont été supprimés quotidiennement en 2015, le nombre d'emplois créés est resté supérieur. À noter que ces chiffres sous-estiment la dynamique du marché du travail, et cela pour deux raisons: premièrement, les évaluations sont fondées uniquement sur les variations de l'effectif des entreprises d'une année à l'autre, ce qui signifie que les formes d'emploi d'une durée inférieure à douze mois n'ont pas été enregistrées. Deuxièmement, la restructuration des postes de travail au sein des entreprises n'est pas prise en considération, car elle n'a aucune incidence sur le nombre d'emplois. Comme des travaux scientifiques l'ont démontré, la dynamique réelle est probablement supérieure d'environ 50% à la valeur issue de la méthodologie utilisée. ^[1] Si l'on applique ces considérations à nos statistiques, il apparaît qu'environ 2000 nouveaux emplois ont été générés quotidiennement en 2015, ce qui représente près de 15% de l'emploi total.

On peut aussi se demander si l'année 2015 a constitué une situation exceptionnelle caractérisée par une dynamique anormalement élevée du marché du travail. À cette

fin, nous avons comparé les données de la Suisse avec celles d'autres pays au fil du temps. Une statistique de l'OCDE, qui mesure la durée de l'emploi actuel, fournit des indications sur la dynamique des marchés du travail. Établie sur la base des données fournies par les travailleurs, cette statistique montre qu'en 2015, 751 000 personnes exerçaient en Suisse leur activité depuis moins d'un an. Cela correspond à 16,3% de l'ensemble de la population active. Entre 2000 et 2016, cette proportion a évolué dans une fourchette comprise entre 13,7% et 16,4%. En d'autres termes, 2015 n'a pas été une année atypique: elle a certes affiché une dynamique élevée, mais qui n'avait rien d'exceptionnel.

Quelle est la dynamique du marché suisse du travail en comparaison internationale? Si le taux de rotation des effectifs est plus élevé dans les économies scandinaves, il affiche des valeurs nettement inférieures dans certains pays du sud de l'Europe. Au Danemark, 21% des travailleurs ont déclaré en 2015 occuper leur poste de travail actuel depuis moins d'un an, contre 19,6% en Suède. Plus près de chez nous, tous nos voisins affichent des taux de rotation nettement plus faibles, à l'image de l'Allemagne (13,0%), de la France (12,6%) et de l'Autriche (14,9%). Les taux de rotation les plus bas sont observés en Italie (10%) et en Grèce (10,1%).

Figure 3

Suppressions et créations d'emplois sur le marché suisse du travail en 2015

	Total	Par mois	Par jour
Emplois supprimés	460 296	38 358	1 261
Suite à des fermetures d'entreprises	168 663	14 055	462
Au sein d'entreprises existantes	291 633	24 303	799
Emplois créés	492 604	41 050	1 349
Par de nouvelles entreprises	184 189	15 349	504
Au sein d'entreprises existantes	308 415	25 701	845

Source: STATENT, OFS, economiesuisse
www.economiesuisse.ch

L'analyse des comptes globaux du marché du travail confirme son dynamisme: entre 2005 et 2015, quelque 3,4 millions de personnes ont accédé au marché du travail alors qu'un peu plus de 3 millions l'ont quitté. Durant la même période, 1,7 million de personnes de nationalité étrangère sont arrivées sur le marché suisse et 1,1 million l'ont quitté. [2]

La dynamique des transitions entre l'emploi et le chômage est également impressionnante. Les relevés du SECO [3] montrent que si le nombre de demandeurs d'emploi est passé de 220 000 à 223 000 entre le début et la fin de l'année 2016, seules 60 000 des 220 000 personnes présentes dans l'effectif des demandeurs d'emploi en début d'année y figuraient toujours douze mois plus tard. Au cours de la même période, 320 000 [4] personnes se sont annoncées auprès des offices régionaux de placement (ORP) et 320 000 se sont désinscrites.

La dynamique du marché du travail est impressionnante. Chaque jour, plus de mille emplois sont supprimés mais davantage encore sont créés. Comment expliquer de tels mouvements?

→ La redistribution du travail n'est pas uniquement intersectorielle: 80% des postes supprimés sont remplacés par de nouveaux emplois dans la même branche.

Processus régulier de destruction créatrice

Le fort dynamisme du marché du travail résulte de la redistribution actuelle des facteurs de production « travail » et « capital », que les entreprises cherchent à associer de manière optimale. Quelle que soit leur importance, les progrès technologiques et méthodologiques se traduisent par un changement régulier de cette allocation optimale du travail et du capital. Cela implique de remplacer les structures existantes, les facteurs de production étant alors redistribués. Ce processus est appelé destruction créatrice, car il s'accompagne d'une hausse de la productivité.

L'observation des redistributions du facteur travail dans les différents secteurs facilite la compréhension de la destruction créatrice.

Il est intéressant de constater que de nombreux emplois sont créés dans les branches dont l'importance tend à reculer. Cela contredit la croyance populaire selon laquelle des postes de travail y seraient supprimés alors que de nouveaux postes seraient créés dans les secteurs en plein essor. Par exemple, 31 570 postes ont vu le jour dans le commerce de détail en 2015. Le rapport entre les emplois détruits et les nouveaux postes s'établit dans l'ensemble à 78,6% dans les branches en déclin, qui présentent un solde d'emploi négatif. En d'autres termes, quatre postes sur cinq supprimés dans ces branches y sont recréés en dépit de l'évolution générale défavorable de l'emploi. Les transferts de postes entre les secteurs et la mutation connexe du marché du travail sont donc plus lents que ce que l'on pourrait penser.

Il convient également de souligner que la part des postes supprimés à la suite de fermetures d'entreprises est plus élevée dans les branches affichant un solde d'emploi positif que dans celles ayant un solde négatif. La dynamique entre les entrées et les sorties du marché et, partant, la redistribution du travail influent donc favorablement l'emploi au sein d'une branche.

Figure 4

Créations et suppressions de postes dans différentes branches

Branches	NOGA 50	Emplois supprimés	Emplois créés	Suppressions en %	Créations en %	Différence
Agriculture et pêche	01-03	-13 526	+11 682	-8,1%	+7,0%	-1,1
Textiles et habillement	13-15	-1 388	+970	-8,7%	+6,1%	-2,6
Fabrication de machines	28	-5 433	+2 915	-6,9%	+3,7%	-3,2
Commerce de gros (hors automobiles et motocycles)	46	-24 063	+20 843	-10,4%	+9,0%	-1,4
Commerce de détail (hors automobiles et motocycles)	47	-34 600	+31 570	-10,9%	+10,0%	-0,9
Restauration	56	-26 405	+26 952	-15,1%	+15,4%	+0,3
Industrie pharmaceutique	21	-598	+1 881	-1,4%	+4,4%	+3,0
Assurance	65	-4 869	+5 359	-9,1%	+10,0%	+0,9
Administration publique	84	-13 070	+15 984	-6,7%	+8,2%	+1,5
Santé	86	-29 079	+41 242	-7,8%	+11,0%	+3,2
Hébergement médico-social et social	87	-8 297	+12 389	-4,6%	+6,8%	+2,2
Branches privées		-375 072	+376 597	-10,4%	+10,5%	+0,1
Branches principalement publiques		-91 495	+123 913	-7,6%	+10,3%	+2,7

Source : STATENT, OFS, economieuisse
www.economieuisse.ch

→ En 2015, l'économie privée a créé des emplois en termes nets malgré le choc lié au franc fort.

La figure 4 montre dans quelle mesure le choc causé par l'appréciation du franc a affecté les entreprises exportatrices. Ainsi, 3,2% des emplois (valeurs nettes) ont dû être supprimés dans l'industrie des machines.

Il en ressort également que l'État a proposé beaucoup de nouveaux postes en 2015. Bien que l'on ne puisse établir aucune distinction précise entre l'État et l'économie privée dans certaines branches, celles-ci peuvent être classées sommairement. Selon cette évaluation, tant l'État que l'économie privée ont contribué aux créations de postes en 2015, ce qui est surprenant compte tenu du choc susmentionné. Cette même année, 32 418 emplois ont vu le jour dans les secteurs principalement publics (dont près de 40% dans le domaine de la santé), tandis que les entreprises privées ont créé 1525 postes au total, malgré la crise consécutive à l'appréciation du franc. Le solde d'emploi des branches ne pouvant pas être clairement affectées à l'État ou à l'économie privée s'est inscrit à -1000 postes environ.

Quelles branches sont privées? Lesquelles sont principalement publiques?

Branches organisées selon le droit public:

Administration publique, défense et assurances sociales; enseignement; activités pour la santé humaine; hébergement médico-social et social (hors centres de repos et de vacances) et action sociale (hors hébergement)

Branches organisées selon l'économie privée:

Industries extractives; industries alimentaires, fabrication de boissons et de produits à base de tabac; fabrication de textiles, industrie de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure; travail du bois, industrie du papier et du

carton, imprimerie; cokéfaction et raffinage, industrie chimique; industrie pharmaceutique; fabrication de produits en caoutchouc et en plastique, fabrication d'autres produits minéraux non métalliques; métallurgie, fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements; fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques; fabrication d'équipements électriques; fabrication de machines et équipements; industrie automobile; autres industries manufacturières, réparation et installation de machines et d'équipements; production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné; construction de bâtiments et génie civil; travaux de construction spécialisés; commerce et réparation d'automobiles et de motocycles; commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles; commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles; transports terrestres et transport par conduites; transports par eau; transports aériens; entreposage et services auxiliaires des transports; hébergement; restauration; édition, production de films cinématographiques, de vidéos et de programmes de télévision; enregistrement sonore et édition, télécommunications; programmation, conseil et autres activités informatiques; activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite; assurance; réassurance et caisses de pensions (hors assurances sociales); activités auxiliaires de services financiers et d'assurance; activités immobilières; activités juridiques et comptables; activités des sièges sociaux; conseil de gestion; activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques; activités spécialisées, scientifiques et techniques; autres activités spécialisées, scientifiques et techniques; activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises; activités liées à l'emploi

Branches non affectées:

Agriculture, sylviculture et pêche; activités de poste et de courrier; production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution; recherche-développement scientifique

D'où vient la peur d'une «robocalypse»?

→ Les médias parlent deux fois plus souvent et de manière trois fois plus proéminente des suppressions de postes que des créations d'emplois.

Il ressort du paragraphe précédent que les changements structurels se poursuivent en Suisse et que le marché du travail y est très dynamique. On a pourtant l'impression que ces derniers causent de nombreuses suppressions de postes qui ne seraient pas compensées par les nouveaux emplois créés. Comment expliquer que le débat public accorde plus de place aux effets négatifs du développement technologique sur le marché du travail? Et d'où vient le décalage entre l'évolution réelle et celle qui est perçue?

Pour répondre à ces questions, nous avons analysé les médias en cherchant les articles consacrés aux suppressions ou aux créations de postes dans les éditions 2015 de cinq quotidiens alémaniques: «Neue Zürcher Zeitung», «Tagesanzeiger», «Aargauer Zeitung», «Blick» et «20 Minuten».

Pendant la période observée, 218 articles correspondants aux critères définis ont été publiés au total, dont 146 sur les seules destructions d'emplois. En d'autres termes, deux articles de journaux sur trois portaient sur ces dernières, contre un tiers seulement sur les créations de postes. Ce résultat est surprenant si l'on considère qu'en 2015, le solde net de création sur le marché du travail en Suisse s'élevait à 30 000 emplois.

Par ailleurs, la parution simultanée d'articles négatifs dans plusieurs journaux était plus fréquente que celle des communiqués positifs, souvent cités par un seul quotidien. Or ces mentions multiples concernaient des réductions d'effectifs dans six cas sur sept.

Le nombre d'articles n'est pas déterminant à lui seul. La perception dépend également et surtout de leur proéminence: un article d'une demi-page aura davantage d'impact qu'une brève de trois lignes. La longueur d'un compte rendu est très importante pour sa perception. Selon une étude d'Eye Square et de Zeitungs Marketing Gesellschaft ZMG, les annonces de grande taille sont considérées trois fois plus longtemps que les petites (<http://www.die-zeitungen.de/forschung-studien/zeitungswerbung/wahrnehmung-von-zeitungsanzeigen.html>).

Sur les 218 articles examinés, 57 ont été publiés de façon proéminente, dont 43 traitaient de suppressions de postes. En d'autres termes, trois grands articles sur quatre étaient de nature négative. Dans l'ensemble, il y a deux fois plus de comptes rendus sur les réductions d'effectifs que sur les créations d'emplois, et même trois fois plus pour les seuls encarts proéminents. Si l'on déduit les mentions multiples, ce rapport augmente pour atteindre le quadruple.

Figure 5

Résultats de l'analyse des médias en 2015

	Total	Mentions multiples	Mentions proéminentes	Part des mentions multiples	Part des mentions proéminentes
Suppressions de postes	146	48	43	33%	29%
Créations de postes	72	10	14	14%	19%
Total	218	58	57		

Source: economiesuisse
www.economiesuisse.ch

Si l'on additionne tous les emplois supprimés cités dans les médias, la dynamique correspondante est à l'évidence largement sous-estimée: seuls près de 6,6% des postes concernés y ont été mentionnés en 2015. Cette valeur est même sensiblement inférieure (2,9%) pour les créations d'emplois.

Le fait que les médias rapportent les réductions d'effectifs deux fois plus souvent et de manière trois fois plus proéminente que les nouveaux postes tient à la nature intrinsèque des événements en question: la faillite ou la restructuration d'une entreprise a des répercussions très concrètes et directes sur les collaborateurs, voire sur une région, alors que les créations d'emplois prennent davantage de temps et sont rarement communiquées par les sociétés. On ne peut donc pas parler de traitement injuste dans les médias. Pourtant, il serait souhaitable de présenter également dans ces articles le nombre élevé de nouveaux postes et de rendre davantage compte des emplois créés.

Conclusion

→ **Les nouvelles technologies peuvent certes faire disparaître des emplois et des branches entières, mais grâce à la hausse de productivité, elles créent au final davantage de postes qu'elles n'en détruisent.**

Contrairement à la croyance populaire, le nombre de postes de travail n'a pas diminué en Suisse. Les emplois disponibles y ont, au contraire, fortement progressé année après année. Comment expliquer ce phénomène malgré un développement technologique fulgurant?

Les nouvelles technologies peuvent certes éliminer quelques branches ou professions, mais d'un point de vue économique, elles augmentent sensiblement la productivité. Même si certains acteurs voient leur part du gâteau économique se réduire, celui-ci croît dans l'ensemble. Par exemple, l'invention de l'ordinateur personnel (personal computer, PC) dans les années 1980 a signé le déclin de la machine à écrire, mais elle s'est traduite par des gains de productivité considérables dans d'autres branches. Les employés de banque pouvaient alors traiter une demande de crédit beaucoup plus vite; la rédaction et l'envoi d'une lettre nécessitaient moins de temps qu'auparavant et un ingénieur pouvait réaliser des calculs plus précis et plus rapides avec un logiciel adéquat. Cette productivité croissante s'est traduite à son tour par une hausse des salaires et une diminution du temps de travail et/ou des prix. Ce revenu supplémentaire a engendré une demande accrue d'autres produits et, en particulier, de services, à laquelle il a fallu répondre en travaillant davantage et donc en créant de nouveaux emplois.

Les mutations technologiques ne sont pas uniquement synonymes de destructions d'emplois, elles en créent également. La structure changeante de l'économie implique des transferts sur le marché du travail: ce dernier ne vient pas à manquer, il prend juste une autre forme. La nature même des événements correspondants explique que l'opinion publique associe souvent la technologie aux réductions d'effectifs: la faillite ou la restructuration d'une entreprise a des répercussions très concrètes et directes sur les collaborateurs, voire sur une région, alors que les créations d'emplois prennent davantage de temps et sont rarement communiquées par les sociétés.

-
1. Lagarde S. Maurin E. et Torelli C. (1994). Créations et suppressions d'emploi en France. Une étude de la période 1984-1992. *Économie et prévision*, vol. 113, 1994 / Cahuc P., Zylberberg A. (2015). Les ennemis de l'emploi. Le chômage, fatalité ou nécessité? *Champs actuel*
 2. OFS, *Comptes globaux du marché du travail (CMT)*
 3. Weber B. (2017). La dynamique du marché suisse du travail. *La Vie économique*, n°4/2017
 4. 40 000 des 320 000 personnes ont épuisé leurs droits.